

Présidence - Direction générale 43 avenue du Général de Gaulle 77 330 Ozeir-la-Ferrière

01 78 48 40 20 contact@lesportesbriardes.fr

lesportesbriardes.fr





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire.

Mardi 17 décembre 2024 à 20h Salle Le Caroussel. rue de la Ferme du Presbytère à Ozoir-la-Ferrière

- Installation d'un nouveau conseiller communautaire représentant la commune d'Ozoir-la-Ferrière
- Election du/de la Président(e) 2.
- Détermination du nombre de vice-présidents 3.
- Élection des vice-présidents
- 5. Délégation de pouvoirs du Conseil communautaire au Président
- 6. Fixation des indemnités de fonction au Président et aux vice-présidents
- 7. Définition des commissions thématiques intercommunales
- Validation du CR de la séance du 24 09 2024
- 9. Compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués
- 10. Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la CAO et de la **CDSP**
- 11. Election des membres de la commission d'appel d'offres
- 12. Désignation des délégués au conseil d'administration de la Mission locale
- 13. Désignation des délégués au comité syndical du SMEP
- 14. SURE : continuité de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique convention pluriannuelle d'objectifs avec Seine-et-Marne environnement
- 15. SURE : continuité de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique accord de principe d'engagement dans le projet de pacte territorial France Rénov'
- 16. CRTE: avenant n°3 pour la mise à jour de la convention financière
- 17. Avenant de prolongation à la convention de gestion des ZAE entre la commune d'Ozoir-la-Ferrière et la CCPB pour l'année 2025
- 18. Avenant de prolongation à la convention de gestion des ZAE entre la commune de Tournan-en-Brie et la CCPB pour l'année 2025
- 19. Association Travail Entraide: Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens
- Fixation du montant de la subvention versée à la Fondation Cognacq-Jay dans le cadre de la campagne "Octobre Rose"
- 21. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations
- 22. Autorisations de programme et d'engagement et révision des crédits de paiement
- Décision modificative n°1 du budget 2024
- 24. Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement au budget 2025

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 11 décembre 2024

Pour le président empêché, Le Président suppléant, **Laurent Gautier**

/san!

Férolles-Attilly **Gretz-Armainvilliers** Lésigny Ozoir-la-Ferrière Tournan-en-Brie